



Paieement d'amendes ratp infondees

Par **fluteaux**, le **22/05/2011** à **17:03**

Bonjour,rnrnFaisant suite a ma premiere question et ayant depose plainte aux services de rnpolice pour usurpation d'identitee, quelles autres demarches doit je effectuer aupres du tresor public ainsi qu"au TGI de Bobigny pour faire cesser des prelevements infondees sur mon compte bancaire (paieement d'amendes RATP d'un montant global de 1300.00 euros dresse a l'encontre d'un ou plusieurs individus ayant utilise mes papiers d'identite presentes lors de control d'agent des transports RATP) .rnAux dates de ces contraventions , dans le cadre de mon travail je beneficiaisrnde remboursements de mes titres de transport par mon employeur , je peux le prouver par mes releves de salaire de l'epoque ou ont ete commis ces mefaits ; pas de titre de transport , degradation de biens etc...rnrnJe vous prie de trouver mes salutations distinguees et vous remerie par avance de vos reponses.